

## SPÉCIAL BUDGET

### MOT DU MAIRE

Nous avons prévu lors d'un précédent conseil municipal de donner de plus amples explications sur le budget de la commune et sa réalisation. Dans les pages suivantes, nous avons sélectionné les différents investissements réalisés en 2021 et 2022, un tableau comparatif des résultats de fonctionnement sur les trois dernières années.

Comme vous pourrez le constater, l'année 2021, malgré la reprise des activités, fut de nouveau une année compliquée pour les comptes de la commune, car les recettes qui permettent un fonctionnement normal n'ont pas été au rendez-vous.

Pourtant, la municipalité a réussi à tenir ses engagements en matière d'investissements.

Il est important de souligner que depuis deux ans, la commune a financé elle-même, sans recours à un crédit, la nouvelle salle des mariages et du conseil. Cette création, d'un montant total de 260 000 €, répond à la nécessité de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ce projet a été soldé cette année.

De plus, l'aménagement et la mise aux normes des sanitaires du groupe scolaire de la Haute Épine ont représenté un coût de plus de 100 000 €. Ces travaux étaient impératifs, pour accueillir les enfants de l'école maternelle.

Ces deux réalisations nous ont obligés à modérer notre programme d'investissement en 2022.

Nous avons, de plus, soldé différents prêts en cours depuis plusieurs mandats.

Bonne lecture à tous  
et à bientôt,

M. le Maire.






## INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021


| NATURE DES INVESTISSEMENTS              | COÛT        | SUBVENTIONS OBTENUES | COÛT FINAL POUR LA COMMUNE |
|---|-------------|----------------------|----------------------------|
| <b>École de la Haute-Épine</b>          |             |                      |                            |
| → Maintenance équipement informatique   | 2 777,00 €  | 0,00 €               | 2 777,00 €                 |
| → Remplacement centre d'alarme          | 1 500,00 €  | 0,00 €               | 1 500,00 €                 |
| → Réfection toiture                     | 55 823,00 € | 13 562,00 €          | 42 261,00 €                |
| <b>Salle des mariages et du conseil</b> |             |                      |                            |
| → Création de bâtiment                  | 82 415,35 € | En cours             | -                          |
| <b>Stade de foot Claude-Deleys</b>      |             |                      |                            |
| → Remplacement chaudière                | 6 400,00 €  | 2 133,00 €           | 4 267,00 €                 |
| <b>Défibrillateurs</b>                  |             |                      |                            |
| → Achat et installation                 | 3 454,00 €  | 0,00 €               | 3 454,00 €                 |
| <b>Cimetière communal</b>               |             |                      |                            |
| → Rénovation et entretien               | 5 491,00 €  | 0,00 €               | 5 491,00 €                 |
| <b>École rue Saint-Amand</b>            |             |                      |                            |
| → Lits                                  | 640,08 €    | 0,00 €               | 640,08 €                   |

## PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022




Reste à réaliser en 2022

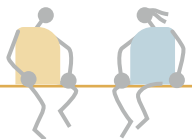
**175 738,00 €**  
Salle du conseil



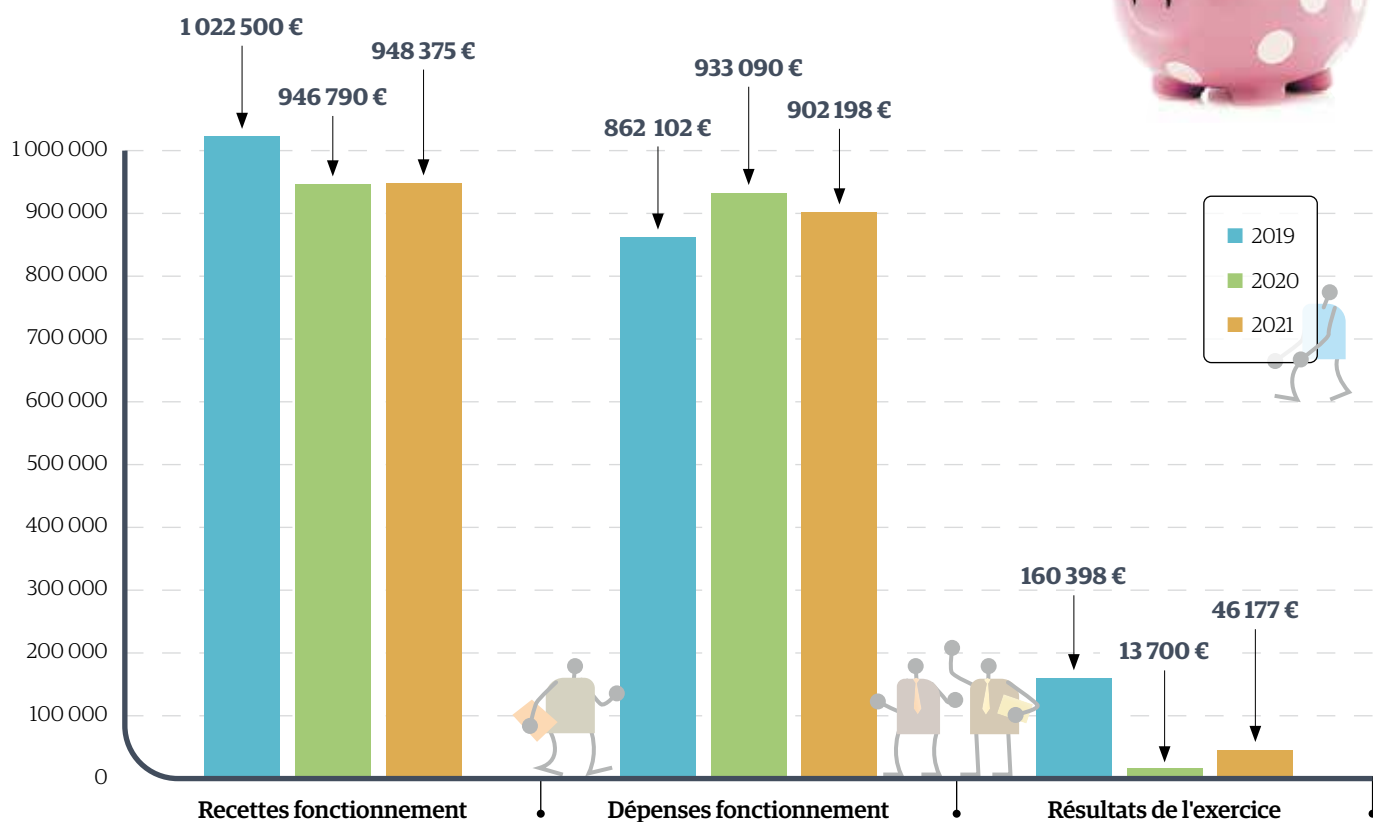
**1 300,00 €**  
Chaises multi-activités



**99 793,00 €**  
Réaménagement WC + entrée école Haute-Épine



## RÉSULTATS DU FONCTIONNEMENT 2019 - 2020 - 2021



**19 000,00 €**  
Camion benne



**1 500,00 €**  
Défibrillateur

Projet d'investissement 2021, payé en 2022



**21 500,00 €**  
ENI  
École Haute-Épine



### RENÉGOCIATION DES PRÊTS



*Dans un objectif de bonne gestion des finances communales, un travail de rachat des crédits communaux a été lancé dès mars 2021.*

Ce travail a mené à une offre de rachat de deux des trois crédits communaux (2007/2027 et 2011/2031) par l'Agence France Locale (les conditions de remboursement du 3<sup>e</sup> prêt étant trop défavorables au vu

des conditions initiales 2012/2032). La proposition de l'AFL concernant ce rachat permettra de réduire les taux et réétaler les annuités. Cela induit une charge de fonctionnement moindre pour les années à venir, même si plus longue, et permettra à la Commune de continuer à investir. À noter, que depuis 2014, le taux d'endettement de la commune est en baisse constante.

Un impératif pour nous permettre d'envisager les prochains investissements dont le projet de l'extension du groupe scolaire.



### ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



*Différentes actions en faveur des économies d'énergie sont engagées depuis plusieurs années :*



- L'isolation de l'école a été réalisée lors de la réfection de la toiture (Été 2021).
- Les murs intérieurs ont été isolés dans les sanitaires de l'école lors de la mise aux normes.
- Installation de luminaires à détection dans les sanitaires de l'école
- Extinction des lumières urbaines depuis le 25 mai 2022 (sauf sur les axes principaux pour des raisons de sécurité), extinction des lampes autour du monument aux morts devant la mairie (horaire : de 0h00 à 05h30).
- La réduction de la température est effective dans tous les bâtiments communaux, comme demandé par la directive ministérielle.



- Remplacement progressif des ampoules des réverbères par des LED de nouvelle génération.
- Pompe à chaleur, salle du conseil.
- Mise en hors gel de la Maison des Jeunes.